

Edito

Emploi : dangers à venir

C'est une semaine qui commence fort. Lundi matin, en prenant le petit-déjeuner on a appris que Nicolas Sarkozy avait été élu à la tête de l'UMP et Marine Le Pen réélu à la tête du FN. Deux « bonnes » nouvelles d'un coup, ça fait beaucoup. Manifestement les militants de l'UMP ne réprovent pas l'idée d'avoir comme chef un homme dont la réputation est pourtant ternie par un certain nombre d'affaires plus ou moins sérieuses. A commencer par le dépassement des frais de la dernière campagne présidentielle de 17 à 22 millions d'euros (soit le double du plafond autorisé) payés par les militants eux-mêmes, et donc indirectement par les Français, les dons aux partis politiques étant en partie déductibles des impôts. Mais à l'UMP on n'est pas rancunier. Pire, on en redemande. On ne parle même pas de l'affaire Bettencourt pour laquelle l'ancien Président se vante d'avoir eu un non-lieu... Non, vraiment tout cela c'est beaucoup de bruit pour rien. Nicolas Sarkozy est pur comme l'enfant qui vient de naître. D'ailleurs c'est un peu de cela dont il était question ce week-end : d'une renaissance.

A droite toujours, mais à son extrême, c'est donc sans surprise (et sans concurrent non plus) que Marine Le Pen garde la tête de son parti de la Haine. Un parti qui a de l'avenir tant la haine est d'actualité dans notre société : haine de l'immigré, haine du chômeur, haine de l'homosexuel même parfois et bientôt haine de l'handicapé ou du gaucher ? Pas du gauchiste, c'est déjà le cas... A ce propos, on a appris la semaine passée qu'une mairie FN avait demandé à une association de danse orientale de supprimer le terme « orientale » pour pouvoir obtenir le prêt d'une salle afin d'y exercer sa discipline. Ce n'est pas « compatible » avec le FN s'est justifiée la mairie. L'association a préféré aller voir ailleurs. Non, vraiment on vit dans une époque formidable.

Mais pourquoi donc la mairie de Calais fait-elle autant de tapage sur la question de l'emploi ? Peut-être simplement pour essayer de nous faire oublier une réalité alarmante. Sûrement aussi parce que se dérouleront dans quelques mois les élections départementales et que l'annonce de la création de milliers d'emplois : « ça impressionne tout le temps ! »

Certes, l'annonce d'Armatix est une annonce intéressante de la part d'une société qui est déjà installée à Calais et qui, selon son responsable, entend bien y rester. L'avenir nous dira si les engagements pris sont respectés et si la société reste à Calais, ce que nous souhaitons et espérons. Il n'en reste pas moins que l'on a déjà vu par le passé de telles déclarations d'amour, aussi vite oubliées. Par ailleurs, nous regretterons toujours qu'il n'ait pu être trouvé une solution pour l'installation du nouveau centre, au cœur même de la ville. Une réalité qui aurait fait un bien considérable aux commerces de centre-ville.

Pour le reste, le moins que l'on puisse dire c'est que la mousse à tendance à beaucoup moins faire impression. Le parc à thème qui serait sur la bonne voie, et dont on annoncera probablement de nouvelles et formidables avancées avant mars. La zone de la Turquerie qui serait cette fois sur les bons rails, on ignorait que jusqu'à présent elle s'était fourvoyée sur une voie de garage...

Et rien d'autres, si ce ne sont des

nuages qui s'amoncellent, nous filant d'énormes frissons.

Premier dossier, celui de My Ferry Link. Un sujet où nous trouvons l'action de bien des intervenants, pour le moins « light ». Pour défendre les 1000 emplois directs et indirects liés à l'activité transmanche, il faudrait s'en remettre à la décision de la justice britannique. Pendant ce temps, la société DFDS se permet de faire du chantage à l'emploi : « si My ferry Link reste, je quitte Calais. » Elle proposerait également des primes pour départ an-

compagnie française et à ses salariés, un mouvement qui réaffirme le droit de chacun à vivre de son travail. Nous entendons d'ailleurs prendre prochainement des initiatives.

Second dossier d'inquiétudes, le cas de l'entreprise TIOXIDE. En mettant en avant l'un des principes du système capitaliste : si tu veux grandir commence par manger tes concurrents (1), le groupe installé à Calais semble avoir involontairement mis en péril l'avenir du site calaisien. À moins, que tout ceci ne soit voulu. Objet du litige : une loi anti monopole qui in-



terdité. Singulière conception de la concurrence. Alors qu'habituellement cette société défend la concurrence libre et non faussée : droit d'exploiter davantage les salariés, droit d'utiliser des vieux navires, droits de payer moins : de cotisations, d'impôts, de droits de port... Voilà qu'ici elle défend un nouveau concept : la concurrence, sans concurrents !. Dans ce dossier, nous sommes persuadés qu'il est plus que jamais nécessaire d'initier un mouvement de soutien à la

terdit les positions ultra dominantes. En rachetant l'un de ses concurrents, Tioxide s'est placé de fait, pour l'un de ses produits, dans ce cas de figures. Il s'agit d'un pigment le TR52, qui représente 40 % de la production du site calaisien et même en ce moment 100 % de la production, comme l'a déclaré le représentant de l'UNSA. Une réalité qui inquiète, car l'acheteur, un groupe chinois, aurait déjà

Suite p 2

Le dessin



On s'y précipite

Comme annoncé par Jacky Hénin, la page Facebook pour réclamer un référendum sur le Palais des Congrès est désormais ouverte. Alors bien sûr, on le fait savoir autour de soi et on n'hésite pas à partager la page avec tous ses amis... Il faut que les Calaisiens puissent donner leur avis sur ce projet.



On le note

Le prochain conseil municipal, et dernier avant la trêve des confiseurs, a lieu le mercredi 17 décembre à 18 h 30, le conseil communautaire quant à lui a lieu le jeudi 18 décembre. Et on vous rappelle que c'est ouvert au public...

Dernière minute

Il reste encore 2 places pour le déplacement de ce samedi 6 décembre au marché de Noël des grottes de ve-lours... Pour réserver appelez le 06 35 58 26 58.

Sport

AG du CRUFC : tout en humour

Nous n'y étions pas, car non invités, c'est donc au travers de la presse locale et de quelques indiscretions, que nous vous donnons notre point de vue. Au sortir de la réunion, ce qui était subodoré, apparaît désormais comme une évidence : le président Délégue est l'homme de paille des dirigeants de la SASP. Nous dirons même qu'à trop vouloir en faire, il a fini par endosser le costume de comique troupier en chef du sport calaisien.

S'il ne fallait que deux exemples pour étayer notre appréciation (on peut ne pas la partager), nous proposerions celles-ci : un questionnement sur les comptes de la SASP et le cas Luc Denez.

A la question d'un adhérent qui demandait à connaître les comptes de la SASP pour la saison 2013/2014, le président Délégue à « l'insu de son plein gré » aurait répondu ne pas les connaître. Un peu gros pour celui qui représente l'association CRUFC, qui vient (dans un cadre apparemment irrégulier) de souscrire au capital de la SASP pour 210 000 euros. Ainsi donc l'association CRUFC posséderait 30% du capital, mais son président n'aurait jamais vu les comptes ? Voilà qui risque de nous faire douter de la capacité du bon-

homme à gérer un club.

A la question de l'équipe féminine sur l'éviction de l'un de leurs encadrants (Luc Denez), le président (qui n'a d'ailleurs jamais fait droit à la demande de rencontre de ces licenciées pourtant envoyée en lettre recommandée avec AR, vive la démocratie associative...) a simplement répondu que le demandeur avait des prétentions financières trop importantes. Une vraie blague quand tout le landerneau sait que c'est à la demande la mairie que Luc Denez a été mis sur le côté, une réalité qui a même été relayée par la presse en son temps. Pour le reste, beaucoup de choses à dire, avec d'éventuels rebondissements au prochain conseil municipal.

Incroyable mais vrai, la subvention de 260 000 euros attribuée

par la ville de Calais au CRUFC est allée intégralement à la SASP. 210 000 € en augmentation de capital, 50 000 € en dons. Même la presse avance la possibilité d'une infraction au code des collectivités territoriales.

Autre bonne nouvelle pour la SASP, le montant de la redevance qu'elle devait reverser chaque année au club passera à 60 000 € HT au lieu de 90 000 € HT. A croire que les mandataires judiciaires s'étaient tout simplement plantés.

Le commissaire aux comptes a relevé des frais de déplacements identiques d'un mois sur l'autre... et ça c'est la certitude d'un nouveau contrôle URSSAF. Enfin, grâce à l'argent des contribuables, le CRUFC règle ses dettes.



Suite de la p 1

fait son marché dans l'appareil commercial de Tioxide. Pour éviter tout mouvement social, le groupe aurait promis l'arrivée d'autres produits. Une possibilité que nous regarderons avec intérêt, même si nous ne pouvons faire autrement que de nous interroger : et si dans ce cas de figure, le capital envisageant de grandir à nouveau décidait de le faire en détruisant du capital (Karl Marx) ? Une usine en moins, des frais et des soucis en moins, les autres unités absorbant la production. Une affaire à suivre, car TIOXIDE c'est 450 emplois (directs 260, indirects 200) et un formidable pourvoyeur de richesse pour le territoire.

Troisième et dernier dossier pour aujourd'hui : Port 2015. Alors que l'horizon semblait s'éclaircir sur la question de l'emploi, à la suite d'un beau combat des salariés, voilà que tout pourrait être remis en cause. Les besoins financiers sont énormes dans ce dossier. Ils concernent l'Europe, qui devrait (selon nos informations) flécher les fonds attendus dans le grand plan de relance. Ils concernent la France et la Région. Et de ce côté ça sent mauvais. C'est ainsi qu'à l'occasion d'une réunion interne de haut niveau à la Région, il aurait été évoqué de graves difficultés, voire l'impossibilité pour l'État d'assumer sa part. Immédiatement derrière, la Région aurait fait part de son incapacité à pallier ce manque. D'autant que l'institution aurait vu toutes ces dernières années ses marges de manœuvres se réduire. Et là on se dit que cela sent le traquenard à plein nez. Et si tout ceci n'avait d'autres buts que de bloquer le dossier ? Une chose apparaît évidente, c'est une fois de plus le Calaisien et ses habitants qui se trouvent être pris en otage d'un poker menteur qui les dépasse, ce sont eux assumeront les conséquences d'un retard qui apparaît inévitable.

Vous le constatez, rien de bien réjouissant. C'est sans doute la raison qui amène la municipalité à exposer à qui veut bien l'écouter : « tout va bien ! ». Le réveil pourrait être douloureux.

Poil à gratter

Fantomas

Vous souvenez-vous de Léon Leclerc ? Nous avons déjà évoqué ici même le nom de l'ancien maire de Tournehem qui avait été embauché par l'agglo, à la demande de Natacha Bouchart, pour garder un œil sur le service développement économique. C'est que la maire de Calais, par ailleurs vice-présidente en charge de l'économie, n'ayant qu'une confiance (très) limitée en Philippe Blet, elle préférerait avoir son espion à elle sur place. Depuis les élections municipales de mars dernier, Léon a quitté l'agglo, mais il a vite été remplacé. Cette fois encore, par un envoyé de l'UMP. Il s'appelle Nicolas Leblanc, il est adjoint Ressources humaines, associations patriotiques à la maire de Maubeuge et, contrairement à Léon qui était présent régulièrement à l'hôtel communautaire, lui n'y vient que pour récupérer sa fiche de paie. On serait d'ailleurs très curieux de savoir combien est payé un agent fantôme...

« Erreur de casting »

Voici les quelques mots que l'on peut lire sur une affiche posée sur le bureau de l'ancien DGS de l'agglo, Bernard Devaux. Un DGS qui avait été recruté par Philippe Blet himself au lendemain des élections de 2008. Ce qui ne l'empêche pas d'être désormais relégué au placard. On l'a changé de bureau (pour y mettre l'ancien DGA devenu DGS par intérim), on lui a enlevé sa secrétaire (qui ne lui servait plus à rien, vu qu'il n'a plus de missions)

mais on lui a laissé un ordinateur (sans doute pour qu'il fasse des solitaires). Ceux qui ont eu l'occasion de pénétrer dans son nouveau placard, euh... bureau, ont pu le constater : il n'a RIEN à faire. Mais rassurez-vous, il est payé quand même... Même si l'ancien DG était très loin de faire l'unanimité par son absence d'empathie voire son mépris pour le personnel, on ne peut que déplorer la méthode employée. Parce qu'on se dit que quand on est capable de traiter ainsi un Directeur général des services, ça augure de la manière dont est traité le « petit personnel ».

Page blanche

Quid du concours de vitrines de Noël cette année ? Eh bien, il n'a pas lieu. Figurez-vous que la CCI n'a pas trouvé de thème. On croit rêver. Il faut vraiment manquer d'imagination. Encore un signe sans doute, qu'on met tout en œuvre pour relancer le commerce à Calais...

Ça change quand ?

Cette fois, ce n'est pas nous qui le disons. Ce lundi *Nord Littoral* revenait sur la situation des migrants à Calais avec un constat : 3 semaines après la venue du ministre à Calais, rien n'a bougé. Les travaux qui devaient commencer sont au point mort. Le camp Jules Ferry qui devait être ouvert rapidement pour accueillir les migrants ne l'est donc toujours pas. Et *Nord Littoral* évoque même une ouverture à la mi-janvier plutôt que... fin novembre comme annoncé.

Bref, si tout va bien, on espère que le lieu d'accueil sera opérationnel au printemps prochain. Entre-temps les migrants, hommes, femmes et enfants, auront passé l'hiver au froid. Le changement, c'est maintenant !

Vrai DGA ? Faux DGS !

Michel Piard, nouveau DGS de l'agglo, non pardon DGA et DGS par intérim (fonction trouvée pour faire oublier la mise au placard de Bernard Devaux) doit sûrement trouver que tout est au beau fixe, que la mer est calme. En effet, faisant fi de la préparation du budget 2015, de la clôture du compte administratif 2014 ou encore des élections professionnelles, le nouveau patron de Cap Calais est parti « sous le soleil » pendant 10 jours. Nulle intention ici de dénoncer la prise de congés, droit fondamental et n'appelant aucun commentaire, mais avouez qu'il y a un temps pour tout... A ce qui apparaît comme de l'inconséquence, voire du « j'en foutisme », ajoutons qu'il est bien logique que celui qui se voit payé, chaque mois, son loyer de 1000 euros (véridique et déjà dénoncé) soit en capacité de partir loin, là où tout n'est que luxe, calme et volupté. Loin de Cap Calais, des factures impayées aux fournisseurs, de la désorganisation des services, de l'ambiance « Tranxene » qui règne dans les couloirs de l'hôtel communautaire. Finalement, de là où il est, le nouveau DGA-DGS de l'agglo peut siffloter « tout va très bien Madame la Marquise, tout va très bien » !